



## Pénitence et Espérance

Vous vous souvenez peut-être, chers lecteurs, de l'article de l'année dernière qui portait sur le Carême, et qui était intitulé « Carême et Humilité ». Un confrère dont nous tairons le nom avait été tenté d'écrire une suite logique lors du Temps Pascal : « Pâques et Orgueil »...

Ce même confrère à l'humour terrassant n'aura pas le dernier mot ! Nous continuons d'accoler dans nos titres des notions qui s'accordent, ou qui peuvent même jouer sur les contrastes, ainsi « Pénitence et Espérance » sera le titre de ce présent article.

« Pénitence et Espérance ». A la réflexion, est-ce vraiment contrasté ? C'est en lisant les textes du mercredi des Cendres, de la bénédiction des cendres et de la messe, que nous pouvons nous apercevoir que ces deux notions, la pénitence et l'espérance, croissent ensemble et s'accordent merveilleusement.

La pénitence, vertu chrétienne qui consiste à regretter nos péchés en vue de notre sanctification, peut nous sembler fort austère, et même désagréable au premier abord.

Et les textes du mercredi des Cendres déploient le thème des pleurs, du regret de nos fautes, de la gravité du péché, de même l'idée d'abstinence, de mort, de lutte contre les esprits du mal.

Dès le début, l'antienne lance une supplication : « *Sauve-nous, mon Dieu ; les eaux nous montent à la gorge* ». Nous imaginons l'âme angoissée, quasiment noyée dans sa misère -la misère du péché- suppliant Dieu d'agir, car le danger est là.

L'heure est grave. La liturgie nous le fait sentir, en sortant les ornements violets de la pénitence, déjà de rigueur depuis la Septuagésime, supprimant plus que jamais le « Gloria », l'« Alléluia » et les chants joyeux qui manifestent la gloire de Dieu et sa victoire sur le mal.



Pourtant, à travers ces textes qui nous rappellent que nous sommes poussière et que nous retournerons poussière, le message d'espérance est frappant. D'abord, la bonté de Dieu y est évoquée. Nous la trouvons d'emblée dans cette fameuse antienne ci-dessus mentionnée :

« Exaucez-nous, Seigneur, car douce est votre bonté ; dans votre immense pitié, Seigneur, tournez-vous vers nous ».

D'autres expressions qui insistent sur la bonté de Dieu se suivent dans ces textes : « votre sereine bonté », « prenez en charitable considération la fragilité de la condition humaine », « que votre bonté prête l'oreille à nos prières », ...

Et l'espérance s'entrevoit, à l'évidence, dans l'idée de salut. La pitié est talonnée par la délivrance ; le Graduel de la messe des Cendres est explicite :

« Ayez pitié de moi, Seigneur, ayez pitié de moi, car mon âme en vous se confie. Que du Ciel il envoie son secours et me sauve, qu'il couvre de honte ceux qui me persécutent. »

Le Trait également est explicite : « Venez à notre aide, ô Dieu, notre salut ; délivrez-nous pour l'honneur de votre nom, et pour votre nom pardonnez nos péchés ».

Quant à l'Offertoire, vous pourrez y constater la délivrance et le salut comme des réalités déjà acquises !

« Je veux vous exalter, Seigneur, car vous m'avez délivré ; vous n'avez pas fait de moi la risée de mes ennemis. Seigneur, j'ai crié vers vous et vous m'avez guéri. »

Le psalmiste, dans sa louange, déclame ici la joie de sa délivrance, la victoire sur ses ennemis qui ne sont autres que les anges du mal, et ses envolées joyeuses et riches d'espérance sont prêtées à l'Offertoire... de la messe des Cendres !

Premier jour de Carême, et -sans présomption- le combat s'annonce déjà gagné.

La lutte est commencée contre le mal, mais nous savons que Dieu nous fera remporter la victoire, si nous sommes de son côté.

Ainsi, la pénitence n'est pas une disposition qui nous enferme dans la peur et la tristesse, donnant une vision sombre de la religion chrétienne, comme si le salut était inatteignable, et comme s'il fallait nous renfermer sur nous-mêmes, ressassant dans notre esprit les péchés commis, sans lueur aucune, et sans possibilité de rédemption. Loin du pessimisme luthérien et des sévérités décourageantes du néo-jansénisme, il s'agit d'une attitude favorisant le rapprochement de Dieu. La pénitence, cette démarche spirituelle recommandée par les saints de toutes les époques, est une porte vers le salut. Encore faut-il bien la cerner et même la définir, bannissant les fausses idées et les images doloristes d'une religion rude et froide... qui ne serait pas la nôtre.



Le mercredi des Cendres prochain, nous embrasserons la pénitence en cette année consacrée à la Miséricorde, voilà l'occasion d'espérer, et d'espérer beaucoup. Car les pécheurs que nous sommes, les êtres de poussière qui retourneront dans cet état de poussière, connaîtront un jour les joies de la résurrection.

Abbé Villeminoz.

# La Chandeleur

Bien chers fidèles,



Vous le savez bien : la Chandeleur, fêtée chaque 2 février, n'est pas d'abord la fête des crêpes... mais de la Présentation de Jésus au Temple.

La Chandeleur a une place de choix. Elle correspond à l'un des mystères de l'enfance du Christ qui est sa Présentation au Temple, quarante jours après son Incarnation. C'est pourquoi elle est fêtée le 2 février, le quarantième jour à compter du 25 décembre(1). Elle est ainsi le dernier acte du cycle de Noël (préface de la Nativité, dernier jour où est chantée l'antienne *Alma Redemptoris Mater*) et elle annonce déjà le mystère de

la Croix.

*« Quand arriva le jour fixé par la loi de Moïse pour la purification, les parents de Jésus le portèrent à Jérusalem pour le présenter au Seigneur, selon ce qui est écrit dans la Loi : Tout premier-né de sexe masculin sera consacré au Seigneur » (Lc 2, 22-23).*

La fête de la chandeleur célèbre **d'abord** la manifestation de Jésus Premier-Né appartenant au Seigneur (cf. C.E.C. 529) selon qu'il est écrit dans la Loi de Moïse, au livre de l'Exode : *« Lorsque le Seigneur t'aura introduit dans le pays du Cananéen, selon ce qu'Il a juré à toi et à tes pères et qu'Il te l'aura livré, tu céderas au Seigneur toutes prémices des entrailles : tout premier-né des animaux qui t'appartiendront, s'il est mâle, sera au Seigneur. Le premier-né d'un âne, tu le rachèteras par un agneau, sinon tu lui briseras la nuque et le premier-né de l'homme, si c'est un de tes fils, tu le rachèteras. Et lorsque ton fils, un jour, te questionnera en disant : Qu'est-ce que cela ?," tu lui répondras : D'une main toute puissante, le Seigneur nous a fait sortir d'Égypte, d'une maison d'esclavage. En effet, comme Pharaon faisait difficulté de nous laisser partir, le Seigneur fit mourir tous les premiers-nés du pays d'Égypte, depuis le premier-né de l'homme jusqu'à celui de l'animal. C'est pourquoi j'immole au Seigneur tout premier-né mâle et tout premier-né de mes fils je dois le racheter » (Ex 13, 11-15).*

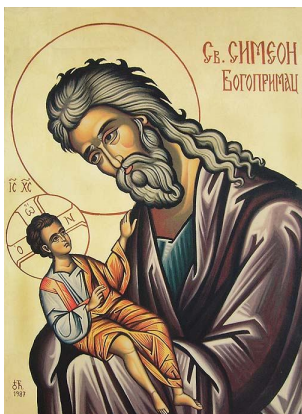
La présentation de Jésus au Temple, Lui, l'Agneau de Dieu immolé pour le rachat de nos péchés, vient donc donner tout son sens à ce commandement

divin. Si, concrètement, c'est Joseph qui vient racheter son enfant, c'est Dieu qui, dans l'Incarnation tout entière et jusqu'à la Pâque, offre son Fils pour notre rachat. Comme l'Exode n'était qu'un prototype de la libération, telle qu'elle est véritablement accomplie dans le Christ, ce rachat des premiers-nés n'était qu'un prototype de la purification du péché qui ne s'accomplit véritablement que dans le sacrifice du Fils de Dieu, agneau immolé. D'ailleurs, « *le glaive de douleur prédit à Marie annonce cette autre oblation, parfaite et unique, de la Croix qui donnera le salut que Dieu a préparé à la face de tous les peuples* »(2)

**En outre**, cette fête rappelle aussi que Marie vint au Temple pour être purifiée, ainsi qu'il est écrit dans la Loi de Moïse, au livre du Lévitique : « *Le Seigneur parla à Moïse en ces termes : " Parle ainsi aux enfants d'Israël : lorsqu'une femme, après avoir reçu la semence, enfantera un mâle, elle sera impure durant sept jours, comme lorsqu'elle est isolée à cause de sa souffrance. Au huitième jour, on circonciera l'excroissance de l'enfant. Puis, trente-trois jours durant, la femme restera dans le sang de purification : elle ne touchera à rien de consacré, elle n'entrera point dans le saint lieu, que les jours de sa purification ne soient accomplis »* (Lv 12, 1-4). Mais il faut noter que la Vierge était parfaitement pure, et qu'en outre elle a conçu son fils sans union charnelle. Saint Thomas d'Aquin rappelle à ce sujet que Moïse semble avoir anticipé la situation de la Sainte Vierge, en précisant « *de la semence de l'homme* » comme pour indiquer par anticipation que la Sainte Vierge n'était pas rendue impure par la conception de son Fils (cf. ST Q37.A4). Ainsi, elle n'avait pas besoin de purification.

**Enfin**, dans la tradition byzantine, cette fête est appelée Hypapante, ce qui signifie « rencontre », car elle célèbre aussi la rencontre de Anne et Siméon avec Jésus, et à travers eux, la rencontre de Jésus avec son peuple qui Le reconnaît comme Sauveur ; tout son peuple, c'est-à-dire aussi bien Israël que les nations. Elle rappelle ici, comme le fut le prototype même du Temple commandé par Dieu à Moïse, et nommé « Tente de la Rencontre », qu'en ce lieu du Temple aujourd'hui réalisé dans l'Église, Dieu rencontre son peuple, comme en Jésus-Christ la nature divine rencontre et s'unit à la nature humaine.

La Chandeleur tire son nom d'une tradition attestée au V<sup>e</sup> siècle selon laquelle était organisée à cette occasion une procession de lumières, allumées



avec des chandelles bénies, pour rendre raison des paroles de Siméon(3) : « mes yeux ont vu ton salut, que tu as préparé à la face de tous les peuples, **lumière pour éclairer les nations** et gloire de ton peuple Israël. » De là, la fête des chandelles, *festā candelarum* en latin, a pris le nom de Chandeleur. Plus que les crêpes, c'est donc la lumière qui est le symbole premier de cette fête. « *Par ce signe visible, on veut signifier que l'Église rencontre dans la foi celui qui est la "lumière des hommes" et l'accueille avec tout l'élan de sa foi pour apporter au monde cette "lumière"»*

Alors d'où vient cette tradition des crêpes ? on doit cet usage au Pape Gélase 1<sup>er</sup> (mort en 496) qui, pour récompenser les pèlerins venus à Rome pour la Chandeleur, leur faisait distribuer des crêpes... c'est donc quand même un usage catholique !

Abbé Quentin Sauvonnnet, FSSP

(1) Je vous renvoie à un article de janvier 2012, publié dans notre bulletin, qui explique l'historicité des dates du nouveau testament. Cet article est consultable sur notre site internet...

(2) *Catéchisme de l'Église catholique*, 529.

(3) Luc, 2, 30.

(4) Benoît XVI, homélie pour la célébration des vêpres en la fête de la Présentation du Seigneur au Temple, le 2 février 2010.



# *Annonces de F évrier*

## **Pour les enfants :**

- 06-07 : week-end pour les louvettes et louveteaux.
- Samedi 13, de 14h à 17h, à Saint-Bruno : Patronage des Amis de Saint-Dominique Savio.

## **Pour les adolescents :**

- 06-07 : week-end pour les guides et scouts.
- Samedi 27 : récollection pour les confirmands.

## **Pour les étudiants :**

- Mercredi 10 février à 20h15 à Saint-Bruno : Café-Caté.
- Samedi 27 : récollection pour les confirmands.

## **Pour les adultes :**

- Mardi 2, 20h30 à Saint-Bruno : groupe jeunes pros.
- Mercredi 03, 20h30 à saint-Bruno Caté pour les nuls (abbé Sauvonnet).
- Vendredi 5, à 20h30 à Saint-Bruno : Foyers Saint-Joseph.
- Mardi 9, à 20h30 : Ordre du Malt.
- Vendredi 12, de 9h30 à 15h00 : Vendredi spi.
- Samedi 27 : récollection pour les confirmands.
- du lundi 29 février au samedi 5 mars : Retraite de saint Ignace pour femmes.

## **Pour tous :**

- Mardi 2 février à 19h00 : Messe chantée de la Présentation.
- Mercredi 10 février à 19h00 : messe chantée des Cendres.
- Chaque vendredi de carême : chemin de croix à 18h15.
- Permanences de confessions les mardis, jeudis et vendredis de 15h à 18h. (en période scolaire)
- Adoration du Saint-Sacrement : le jeudi de 15h à 19h. (en période scolaire).
- Confirmations à Saint-Bruno : le dimanche 28 février. Ce jour là, la **grand'messe est à 10h30 et non 11h00**. Nous vous signalons qu'en raison du grand nombre de confirmands (ils sont en effet 59), la nef principale sera entièrement réservée aux familles des confirmands. Nous invitons donc ceux qui ne sont pas concernés par cette cérémonie à aller aux messes de 8h30 ou de 18h30. Merci de votre compréhension.

# calendrier liturgique

Février

Lundi 1 **St Ignace d'Antioche évêque et martyr** 3ème classe  
Mardi 2 **Présentation de Jésus et Purification de la Ste Vierge** 2ème classe  
Mercredi 3 **de la férie** 4ème classe  
Jeudi 4 **St André Corsini évêque et confesseur** 3ème classe  
Vendredi 5 **Ste Agathe vierge et martyre** 3ème classe  
Samedi 6 **St Tite évêque et confesseur** 3ème classe

Dimanche 7 **Dimanche de la Quinquagésime** 2ème classe  
Lundi 8 **St Jean de Matha confesseur** 3ème classe  
Mardi 9 **St Cyrille d'Alexandrie évêque confesseur et docteur** 3ème classe  
Mercredi 10 **Mercredi des Cendres** 1ère classe  
Jeudi 11 **Jeudi après les Cendres (Férie)** 3ème classe  
Vendredi 12 **Vendredi après les Cendres (Férie)** 3ème classe  
Samedi 13 **Samedi après les Cendres (Férie)** 3ème classe

Dimanche 14 **Premier Dimanche de Carême** 1ère classe  
Lundi 15 **Lundi de la première semaine de Carême** 3ème classe  
Mardi 16 **Mardi de la première semaine de Carême** 3ème classe  
Mercredi 17 **Mercredi des Quatre-Temps de Carême** 2ème classe  
Jeudi 18 **Jeudi de la première semaine de Carême** 3ème classe  
Vendredi 19 **Vendredi des Quatre-Temps de Carême** 2ème classe  
Samedi 20 **Samedi des Quatre-Temps de Carême** 2ème classe

Dimanche 21 **Deuxième Dimanche de Carême** 1ère classe  
Lundi 22 **Chaire de St Pierre apôtre** 2ème classe  
Mardi 23 **Mardi de la deuxième semaine de Carême** 3ème classe  
Mercredi 24 **Mercredi de la deuxième semaine de Carême** 3ème classe  
Jeudi 25 **St Mathias apôtre** 2ème classe  
Vendredi 26 **Vendredi de la deuxième semaine de Carême** 3ème classe  
Samedi 27 **Samedi de la deuxième semaine de Carême** 3ème classe  
Dimanche 28 **Troisième Dimanche de Carême** 1ère classe  
Lundi 29 **Lundi de la troisième semaine de Carême** 3ème classe



**Eglise Saint Bruno**  
Rue François de Sourdis 33000 Bordeaux

HORAIRES DES MESSES						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
19h	9h	7h et 19h	19h	9h et 19h	12h	8h30 - 11h00 - 18h30

**Maison Saint Emilion**  
Abbé Sauvonnet, Abbé Courtois, Abbé Villeminoz  
115 rue Quintin 33000 Bordeaux  
05.57.81.83.30 - <http://www.fssp-bordeaux.fr/>